



Paris, le vendredi 7 mai 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Délégation de service public de l'eau

Le SEDIF clôt la procédure d'appel d'offres

Au terme d'une procédure exemplaire de près de 4 ans, respectant scrupuleusement les contraintes du Code des Marchés Publics et du Code général des collectivités territoriales, le Bureau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) vient de prendre connaissance ce matin – vendredi 7 mai 2010 – des offres ultimes des deux compétiteurs, VEOLIA EAU – COMPAGNIE GENERALE DES EAUX et SUEZ ENVIRONNEMENT - LYONNAISE DES EAUX FRANCE.

Ces offres viennent conclure la mise en concurrence résultant de la délégation de service public votée par le SEDIF le 11 décembre 2008.

Le Bureau enregistre avec satisfaction la conclusion de cet appel d'offres.

En effet, les réponses des deux sociétés concurrentes vont au-delà des prescriptions du cahier des charges, quant à la qualité future, à la transparence et aux conditions techniques du service.

Mais plus encore, le Bureau sera en mesure de soumettre au Comité du SEDIF jeudi 24 juin prochain, un contrat de très grande qualité technique avec la société qui a présenté la meilleure offre, et qui proposera notamment une baisse significative du prix de l'eau pour l'utilisateur, ainsi que la mise en place d'une tarification sociale au profit des familles en difficulté.

*Créé en 1923, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France alimente 144 communes de la région parisienne, soit plus de 4 millions de consommateurs, ce qui en fait le plus grand service public d'eau en France et l'un des tout premiers en Europe.
Il est présidé par André Santini, ancien Ministre, Député-maire d'Issy-les-Moulineaux.*

Contact presse : Benjamin VACARIE (SEDIF) 01 53 45 42 13